

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université Grenoble Alpes - Double licence - Lettres / Histoire de l'art et archéologie - Double Licence : Lettres Classiques - Histoire de l'Art et Archéologie

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Grenoble Alpes - Double licence - Lettres / Histoire de l'art et archéologie - Double Licence : Lettres Classiques - Histoire de l'Art et Archéologie	Jury par défaut	Tous les candidats	16	156	127	154	18	

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux - Mention Lettres

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

\* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte  
Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

\* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)  
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

\* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française  
Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

\* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

\* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

\* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

## **Attendus nationaux - Mention Histoire de l'art et archéologie**

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### **ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL**

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE :

- \* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement  
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
  
- \* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)  
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
  
- \* Etre intéressé par la démarche scientifique  
Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
  
- \* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines  
La licence Histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.
  
- \* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail  
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence Histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.
  
- \* Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture  
Le caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

## Attendus locaux

- Intérêt pour l'étude approfondie de langues anciennes (grec et latin) et leurs liens avec d'autres langues anciennes ou vivantes)
- Intérêt pour l'Antiquité grecque et latine, sa civilisation, sa culture, son histoire, ses mythes, ses productions littéraires et artistiques, en lien avec le monde qui nous entoure (société, politique, actualité...)
- Bonne connaissance des quatre périodes de l'Histoire (Antiquité, Moyen-Age, Temps modernes, Epoque contemporaine)
- Ouverture d'esprit à l'égard des cultures "autres" (anciennes ou étrangères)
- Capacité à acquérir de nouveaux outils (par ex. épigraphie, gestion de données...)
- Savoir creuser l'analyse d'une production culturelle (image, objet, texte littéraire ou historique) en entrant dans le détail des éléments qui la constituent et en mobilisant des éléments de contexte
- Bonne capacité de travail, aussi bien dans l'acquisition des contenus (assiduité et concentration en cours, lectures personnelles, usage des bibliothèques) que dans la production de contenus (exercices, devoirs, dossiers, exposés)
- Goût pour la lecture

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Ce parcours assure une solide formation en grec, latin, français, en littérature et en histoire de l'art des périodes antique et médiévale. Exigeant, il s'adresse aux étudiants désireux de suivre un cursus pluridisciplinaire afin d'acquérir et de valider une double compétence en lettres classiques et en histoire de l'art et archéologie. On peut le rejoindre dès la 1<sup>e</sup> année de licence ou après des classes préparatoires. Il débouche sur les différents métiers de l'enseignement (via un master MEEF), de la recherche (via un master en sciences de l'Antiquité de l'UGA, fruit d'une collaboration entre les départements d'histoire, d'histoire de l'art, de philosophie et de littérature) ainsi que, par le biais des modules de pré-professionnalisation appelés "Offre de Formation Complémentaire", sur les métiers des bibliothèques, de la culture et du patrimoine, la médiation culturelle par exemple.

Ce parcours est accessible à des élèves qui n'ont jamais fait de grec ni de latin. On favorise un apprentissage accéléré des langues anciennes, appuyé sur des techniques pédagogiques innovantes, comme la pratique du latin et du grec à l'oral.

Pour aller plus loin : [ICI](#)

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.



# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES de disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'analyser un texte et de produire un raisonnement argumenté. Cette mention nécessite en effet une maîtrise globale de la langue française afin de pouvoir comprendre des textes de toute nature. Elle suppose par ailleurs de solides capacités d'expression afin de pouvoir argumenter, construire un plan d'analyse, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Les modalités d'examen des vœux retenues par la commission de 2023 sont les suivants :

- Notes obtenues en Français, Histoire, Philosophie et Langues au lycée. Les notes obtenues en classe de première à l'épreuve de Français sont importantes. Celles du contrôle continu le sont également, mais dans une moindre mesure. Une attention a été portée plus précisément à la spécialité HLP, si le candidat l'a choisie
- Appréciations des enseignants du secondaire dans ces disciplines
- Projet de formation adapté au contenu de la formation demandée et de bonne qualité rédactionnelle
- Le fait d'avoir suivi dans l'enseignement secondaire une option de latin et/ou de grec a été considéré comme un élément complémentaire seulement, et comme un simple indicateur de motivation de la part du futur étudiant-e, qui s'engage donc en pleine connaissance de cause dans un parcours orienté vers l'Antiquité. En revanche si l'élève a passé cette option au baccalauréat, les notes obtenues ont été considérées comme très importantes.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyennes générales, et progression de ces moyennes		Bulletins de notes de Première et Terminale	Essentiel
	Notes de français		Bulletin de notes de Première / Bulletins de notes des épreuves anticipées du baccalauréat	Essentiel
	Notes de littérature et/ou de philosophie		Bulletins de notes Terminale / Bulletins de notes des résultats au baccalauréat	Essentiel
	Notes en histoire-géographie, en langues vivantes ou en langues anciennes (grec et/ou latin)		Bulletins de notes de Première et de Terminale / Bulletins de notes du baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compréhension fine de textes de toute nature; orthographe, vocabulaire, grammaire et syntaxe		Appréciations dans les bulletins de première et terminale / Projet de formation motivé	Essentiel
Savoir-être	Être intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française		Appréciations sur les bulletins de notes de Première et Terminale	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Autonomie; capacité à s'investir implication; capacité a fournir des efforts de concentration en classe; organisation		Appréciations sur les bulletins de première et terminale / Champs "capacité à s'investir " et "autonomie" de la fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du cursus et du projet professionnel		Fiche Avenir rubrique "activités et centres d'intérêt" / Projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour les livres, les arts, l'antiquité, les spectacles et musées, la culture; pratiques d'écriture, pratiques artistiques diverses dans des manifestations littéraires (prix littéraires, salons du livre, etc.)		Fiche Avenir rubrique "activités et centres d'intérêt"	Complémentaire

**Signature :**

Yassine LAKHNECH,

Président de l'établissement Université Grenoble Alpes